

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 66/05

EUR 62/002/2005 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS DÉTENTION AU SECRET

OUZBÉKISTAN **Rahima Akhmadalieva (f), 43 ans**

Londres, le 17 mars 2005

Rahima Akhmadalieva est actuellement détenue au secret sans inculpation dans un lieu que les autorités n'ont pas confirmé, où elle pourrait être torturée ou soumise à d'autres formes de mauvais traitements. Selon certaines sources, elle est privée des médicaments qu'elle doit prendre régulièrement en raison de problèmes cardiaques. Amnesty International est préoccupée à l'idée que la santé de cette femme ne soit menacée si elle ne bénéficie pas de soins médicaux dans les plus brefs délais.

Le 8 mars, à 5 h 30 du matin, des membres du Service de la sécurité nationale (SSN) se sont introduits de force chez Rahima Akhmadalieva, à Tachkent, et l'ont arrêtée. Selon Odina Maksudova, sa fille aînée, ils n'ont pas révélé le motif de son interpellation et n'étaient pas munis d'un mandat d'arrêt. Ils auraient par ailleurs refusé d'indiquer où ils emmenaient Rahima Akhmadalieva, bien qu'il y ait lieu de croire qu'elle se trouve à Tachkent, soit dans une cellule du sous-sol du ministère des Affaires intérieures (MVD), soit dans le centre de détention du SSN. Ses proches – notamment ses plus jeunes enfants, âgés de trois, six et dix ans – n'ont pas été autorisés à lui rendre visite, malgré de multiples requêtes auprès des autorités.

La famille de Rahima Akhmadalieva affirme que sa santé s'est dégradée à la suite des mauvais traitements que lui ont infligés les forces de sécurité dans le passé. Elle a été arrêtée en 2001 par des agents du MVD, qui lui ont demandé où se trouvait son mari, Rouhiddin Fahrouddinov, un imam indépendant qui, craignant d'être arrêté par les autorités, avait fui le pays en 1998 (voir l'AU 77/01, EUR 62/004/01 du 30 mars 2001). Le 21 septembre 2001, Rahima Akhmadalieva a été condamnée à une peine de sept ans d'emprisonnement pour « atteinte à l'ordre constitutionnel d'Ouzbékistan ». Amnesty International pense que les autorités l'ont emprisonnée à titre de sanction, parce qu'elle refusait de révéler où se trouvait son époux. Pendant sa détention, elle aurait été privée de sommeil, insultée et menacée, et on lui aurait arraché son *hidjab* (foulard porté par certaines femmes musulmanes). Lorsqu'elle était en détention provisoire, elle a également été privée de ses médicaments pour le cœur.

Rahima Akhmadalieva a été libérée de prison le 17 janvier 2004, à la faveur d'une amnistie accordée en décembre 2003 par le président. Depuis lors, cependant, elle a été appréhendée à maintes reprises avec sa fille, Odina Maksudova, par des agents du MVD qui souhaitaient les interroger sur les attaques de postes de contrôle de la police qui ont eu lieu entre le 28 mars et le 1^{er} avril 2004 à Tachkent et à Boukhara. Rahima Akhmadalieva a déclaré que des représentants du MVD avaient menacé de viol Odina Maksudova et sa jeune sœur, âgée de dix ans, qu'ils avaient proféré des insultes contre elle et sa fille aînée et qu'ils les avaient accusées, elles et Rouhiddin Fahrouddinov, d'entretenir des liens étroits avec les auteurs présumés de ces attaques. Ils auraient en outre menacé de renvoyer Rahima Akhmadalieva en prison. Dans une lettre ouverte adressée en avril 2004 au président Islam Karimov, Rahima Akhmadalieva a dénoncé les multiples placements en détention dont elle avait fait l'objet.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Une série d'explosions et d'attaques de postes de contrôle de la police ont eu lieu entre le 28 mars et le 1^{er} avril 2004 à Tachkent, la capitale ouzbèke, ainsi qu'à Boukhara. Les autorités imputent ces violences, qui se sont soldées par la mort de plus de 40 personnes, aux « extrémistes islamiques », auxquels elles ont prêté l'intention de déstabiliser le pays. Selon des informations émanant d'organisations de défense des droits humains, un grand nombre d'hommes et de femmes, musulmans pratiquants ou membres de leur famille, semble-t-il, ont été arrêtés dans l'ensemble du pays. Accusés d'avoir participé à ces violences puis déclarés coupables d'infractions à la législation relative au « terrorisme », de très nombreux hommes et plusieurs dizaines de femmes ont été condamnés à de longues peines d'emprisonnement au terme de procès iniques.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en russe, en ouzbek, en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par la sécurité de Rahima Akhmadalieva, détenue au secret depuis le 8 mars dans un lieu qui n'a pas été confirmé par les autorités ;

– faites part de l'inquiétude que vous inspirent les informations selon lesquelles cette femme est privée des médicaments nécessités par son état de santé ;

– appelez les autorités à révéler le lieu où elle se trouve et à lui permettre sans délai d'être en contact avec ses proches, de consulter l'avocat de son choix et de bénéficier de tous les soins médicaux dont elle a besoin ;

– efforcez-vous d'obtenir la garantie que cette femme ne sera pas torturée ni soumise à d'autres formes de mauvais traitements en détention ;

– demandez instamment qu'elle soit libérée immédiatement, à moins qu'elle ne soit inculpée d'une infraction dûment reconnue par la loi ;

– exhortez les autorités à diligenter une enquête approfondie et impartiale sur les multiples placements en détention arbitraires et les menaces dont Rahima Akhmadalieva affirme avoir fait l'objet, avec sa fille Odina Maksudova, lorsqu'elles étaient entre les mains d'agents du ministère des Affaires intérieures (MVD), à la suite des attaques perpétrées contre des poste de contrôle de la police entre le 28 mars et le 1^{er} avril 2004 à Tachkent et à Boukhara.

APPELS À :

N.B. : L'obtention des lignes de fax peut se révéler difficile. Si un correspondant vous répond, répétez le mot « fax » jusqu'à ce que vous soyez connecté à un télécopieur ; sinon, nous vous conseillons de recourir à la fonction de recomposition automatique du numéro. Il est possible que les télécopieurs soient éteints en dehors des heures de bureau (il faut ajouter cinq heures à l'heure GMT pour obtenir l'heure locale).

Président de l'Ouzbékistan, Islam Abdouganievitch Karimov :

Respublika Uzbekistan, 700163 g. Tashkent
ul. Uzbekistanskaya, 43, Rezidentsia prezidenta
Prezidentu Respubliki Uzbekistan KARIMOVU I.A.
Ouzbékistan

Fax : +998 71 139 15 17

(Ministère des Affaires étrangères. Veuillez indiquer en haut de votre fax « *For the attention of President Karimov* »)

Courriers électroniques : presidents_office@press-service.uz

Formule d'appel : *Dear President Karimov,* / Monsieur le Président de la République,

Procureur général d'Ouzbékistan, Rashidjon Hamidovich Kodirov :

Respublika Uzbekistan, 700047 g. Tashkent
ul. Gulyamova, 66
Prokuratura Respubliki Uzbekistan
Generalnomu prokuroru KODIROVU R. Kh
Ouzbékistan

Fax : +998 711 33 39 17 / 33 73 68

Courriers électroniques : prokuratura@lawyer.com

Formule d'appel : *Dear Procurator,* / Monsieur le Procureur général,

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères, Elior Ghaniev :

Respublika Uzbekistan, 700029 g. Tashkent
ul. Uzbekistanskaya 9
Ministerstvo inostrannykh del
Respubliki Uzbekistan
Ministru GHANIEVU E.

Fax : +998 71 139 15 17

Courriers électroniques : letter@mfa.uz

Commissaire aux droits humains auprès de l'Oliy Majlis (Parlement), Mme Saïora Rachidova :

Respublika Uzbekistan, 700035 g. Tashkent,
Upolnomochennoy po pravam cheloveka RASHIDOVOY S.
Ouzbékistan

Fax : +998 71 139 85 55

Courriers électroniques : office@ombudsman.gov.uz

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 28 AVRIL 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*